

Formation

Maraîchage et traction animale avec la Kassine

mercredi 3 et jeudi 4 septembre 2014

Contenu de formation

1^{er} jour

- L'âne en traction agricole. Mise en condition, soins, harnachement. Menage en simple et en paire, au licol et aux guides.
- Utiliser la kassine et ses outils. Choix des outils en fonction des besoins. Réglages.
- Préparation du sol en automne. Remise en culture d'une nouvelle parcelle. Reprise d'une culture après récolte. Comment remplacer le labour ? Utilisation de la billonneuse à disques.

2^{ème} jour

- La culture sur butte en maraîchage et jardins. Mise en place des billons de culture, organisation, compostage, entretien des buttes cultivées, rotation des cultures, arrosage.
- La production de pommes de terre. Technique de plantation, entretien et récolte.
- Travail en serre. Cultures spécialisées (P.A.M., petits fruits)

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE ou FEADER). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet, personnes voulant produire de la spiruline.
- Lieu : Saint Auban, adresse renseignée ultérieurement



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____@_____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

- 2 journées : 200 € 160 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE ou FEADER)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par les Points Infos ou CEPPP.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX
Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :